

# Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

## Appel d'offres d'une prestation d'audits comptables 2022-2024

Les soumissions concernant le présent appel d'offres doivent être adressées par voie électronique et au format PDF avant le 7 octobre 2022, date limite de rigueur, aux deux adresses courriel suivantes :

[chantal.gagnon@auf.org](mailto:chantal.gagnon@auf.org)

[christophe.dernbach@auf.org](mailto:christophe.dernbach@auf.org)

Toute question ou demande de précision relative au présent appel d'offres doivent être envoyées avant la date limite de réception des soumissions aux adresses courriel indiquées ci-dessus.

Il vous est demandé de bien vouloir faire figurer en objet du message lors de toute communication la mention suivante : **AUF - Audits 2022-2024 - Proposition + nom de votre cabinet**

### **Présentation de l'AUF**

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est un organisme sans but lucratif constitué initialement en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Elle exerce présentement ses activités en vertu de la Loi concernant l'Agence universitaire de la Francophonie (LRQ, c. A-7.2). L'AUF est également reconnue comme organisme de bienfaisance enregistré.

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) regroupe plus de **1000 universités, grandes écoles, réseaux universitaires et centres de recherche scientifique utilisant la langue française dans 119 pays**. Créée il y a 61 ans, elle est la plus importante association d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche au monde. Elle est également l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche du Sommet de la Francophonie.

**Présente dans 40 pays l'AUF dispose d'un réseau de 59 représentations locales**. Ses services centraux se répartissent entre Montréal et Paris (France). Dix directions régionales pilotent ses actions sur le terrain en Afrique centrale, en Afrique de l'Ouest, dans les Amériques, en Asie-Pacifique, dans la Caraïbe, en Europe centrale et orientale, en Europe de l'Ouest, au Maghreb, au Moyen-Orient et dans l'Océan Indien.

Vous trouverez plus d'informations en visitant le site suivant : <https://www.auf.org/>

## **Structure et organisation financière de l'AUF**

Avec plus de 400 employés et un budget annuel d'environ 50 millions d'euros, l'AUF dispose des ressources requises pour faire face aux défis d'accès, de disponibilité et de fluidité des services.

La principale source de revenus de l'AUF, à hauteur de 60%, est constituée par des subventions gouvernementales (France, Canada, Belgique, Suisse, etc.).

La deuxième source de revenus, à hauteur de 36%, provient de la conclusion de contrats avec des partenaires (Union européenne, Agence française de Développement, Banque mondiale, Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Banque africaine de développement ...) pour la réalisation de projets qu'elle développe à la demande ou en réponse à des appels d'offres auxquels elle répond.

Les autres ressources marginales sont constituées par les cotisations des membres et des produits d'exploitation (droits d'inscription, services et abonnements, ventes de documents primaires, etc.).

Enfin, l'AUF valorise dans ses documents financiers les apports en nature de ses partenaires (gouvernements, universités, etc.) sous la forme de biens et services reçus à titre gratuit. Ceux-ci apparaissent en dépenses comme en recettes au budget de l'AUF.

Les dépenses de l'AUF sont majoritairement constituées par ses dépenses d'actions, les charges de structure représentant environ 46%.

Le principal système d'information financier utilisé par l'AUF pour la tenue de sa comptabilité et la gestion de ses projets est le système Oracle ERP Finance infonuagique.

Le nombre total de transactions engendrées dans le système comptable en 2021 se situait aux alentours de 90 000.

La gestion des rémunérations, à l'exception de quelques employés expatriés, se fait au niveau de chacune des implantations où l'AUF emploie du personnel. Les deux implantations les plus importantes en effectif sont Paris et Montréal. À cet égard, la participation d'un ou plusieurs auditeurs familiers avec les législations françaises et canadiennes pour ce qui a trait aux obligations sociales et fiscales d'un employeur sera la bienvenue, car génératrice de gain de temps.

## **Prestation recherchée**

Le cabinet retenu aura pour mandat de procéder à des prestations d'audit se répartissant en 3 lots indissociables :

- lot 1 : audits des états financiers de l'AUF pour les exercices 2022, 2023 et 2024 avec une date limite de remise du rapport d'audit fixée au 5 mai de l'année suivant la fin de l'exercice concerné,
- lot 2 : audits des états financiers de l'Agence universitaire de la Francophonie, délégation chargée des relations avec l'Union européenne (AUF- DRUE) pour les exercices 2022, 2023 et 2024 avec une date limite de remise du rapport d'audit fixée au 31 mai de l'année suivant la fin de l'exercice concerné,
- lot 3 : audits des états financiers du régime complémentaire de retraite de l'AUF pour les exercices 2022, 2023 et 2024 avec une date limite de remise du rapport d'audit fixée au 5 mai de l'année suivant la fin de l'exercice concerné,

Tous les documents et rapports remis dans le cadre de ce contrat seront rédigés en français.

Le prestataire devra en outre présenter à la Commission des finances et au Conseil d'administration de l'Agence (instances prévues aux mois de mai 2023, 2024 et 2025) les conclusions de ses audits concernant les états financiers de l'AUF (lot 1) ainsi que ses constatations relatives au contrôle interne.

Les états financiers de l'AUF, établis en euros, sont préparés en conformité avec les règles de l'International Financial Reporting Standards (IFRS).

Les états financiers de l'AUFDRUE sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IFRS / ISA.

Les états financiers du régime de retraite sont établis selon les normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite et basés sur l'hypothèse de continuité des activités. L'actif net du régime de retraite s'élève au 31 décembre 2021 à 17,0, M CAD.

Le cabinet d'auditeur indépendant doit mettre à la disposition de l'AUF une information continue sur les modifications des normes comptables internationales, lois et règlements.

Au besoin, l'AUF pourra en outre faire appel ponctuellement aux services professionnels du cabinet retenu pour le présent appel d'offre pour de courtes missions de conseil, selon des taux horaires préalablement convenus.

Nonobstant la présence au sein de l'équipe d'un spécialiste des rémunérations françaises, l'essentiel des travaux d'audit auront lieu à Montréal.

### **Offre technique et financière attendue**

L'offre technique et financière adressée à l'AUF devra prévoir, de manière détaillée, les rubriques suivantes :

- La planification de la réalisation des audits annuels,
- la familiarisation éventuelle avec le fonctionnement de l'AUF,
- la préparation et l'envoi des déclarations de renseignements fédérales (Canada) et provinciales (Québec) pour l'AUF et Le régime de retraite,
- l'audit des états financiers annuels ainsi que les rapports en découlant,
- les démarches pour s'assurer que l'AUF se conforme, sur le plan comptable et fiscal, à la loi et aux règlements en vigueur (attestations, etc.),
- la révision du dossier d'audit,
- la description et l'évaluation des systèmes de contrôle interne des données financières,
- la participation en présentiel ou par visioconférence de l'associé responsable du mandat d'audit aux séances des instances évoquées *supra*,
- les activités de secrétariat et frais d'administration,
- au besoin, les activités de passation de dossier entre les cabinets.

L'offre devra pour chacune des rubriques ci-dessus, indiquer le nombre d'heures allouées et les taux horaires respectifs par catégorie de personnel employé.

Pour chacun des lots, le montant soumis doit être global et correspondre à l'engagement du prestataire à réaliser complètement le mandat pour un montant forfaitaire.

Les montants soumis devront être exprimés en euros en précisant, le cas échéant, le taux de change euros/dollars canadiens retenu.

Si des déplacements sont requis, et moyennant l'accord préalable de l'AUF, ceux-ci seront remboursés selon les taux en vigueur pour les personnels de l'AUF.

Si besoin est pour la préparation de son offre technique et financière, le candidat pourra obtenir sur demande communication des derniers états financiers de l'AUF et du régime de retraite disponibles.

### **Qualification du soumissionnaire**

L'offre technique et financière du candidat devra être accompagnée d'un support de présentation démontrant l'expérience du cabinet et de chacun de ses personnels envisagés pour la réalisation des prestations objets du présent appel d'offres et se référant, notamment, de manière probante à des contrats réalisés pour des prestations de nature et d'envergure équivalentes à celles recherchées par l'AUF.

### **Frais de soumission**

Le cabinet répondant au présent appel d'offres ne pourra prétendre à aucun dédommagement de la part de l'AUF pour les frais encourus pour la production de son offre technique et financière.